RAPPORT DU **GOUVERNEUR**

2017



CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

SOMMAIRE

3 À PROPOS DE LA CEB
4 Message du Gouverneur
6 Chiffres clés

8 FINANCEMENT DE PROJETS
10 Soutenir une croissance inclusive
16 Investir dans l'intégration à long terme des migrants et des réfugiés
17 Élaborer des mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de changement climatique
18 Mesurer les résultats
19 Financements à vocation sociale

20 PARTENARIATS
22 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
22 Institutions financières et action pour le climat
23 Conférence sur le financement des infrastructures sociales

24 DONATEURS
26 Migrants et réfugiés
26 Intégration à long terme des réfugiés
26 Soutien à des comptes fiduciaires bilatéraux

28 ACTIVITÉS FINANCIÈRES EN 2017
30 Portefeuilles de trésorerie
30 Produits dérivés
31 Financement de l'activité en 2017

32 GOUVERNANCE
34 Structure de gouvernance
35 Organigramme
36 Contrôle de la Conformité
37 Audit interne
37 Évaluation
38 Responsabilité sociale d'entreprise
38 Ressources humaines
40 Passation des marchés
40 Technologies de l'information

42 ANNEXES PRÊTS ET PROJETS

46 NOTES AU LECTEUR





À PROPOS **DE LA CEB**

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une institution financière multilatérale à vocation sociale.

Fondée en 1956 par huit États membres du Conseil de l'Europe afin de trouver des solutions aux problèmes des réfugiés, elle est la doyenne des institutions multilatérales de développement européennes.

La CEB investit dans des projets sociaux qui promeuvent l'inclusion et contribuent à améliorer les conditions de vie des populations européennes les plus vulnérables.

La CEB accorde des prêts et des garanties à ses 41 États membres pour financer des projets répondant à un certain nombre de critères. Les Gouvernements, les collectivités locales ou régionales et les institutions financières sont autant d'emprunteurs potentiels. Les demandes de prêt sont soumises à un examen rigoureux, et les projets s'y rapportant sont conçus et mis en œuvre dans le cadre de politiques sectorielles nationales, le cas échéant.

Bien que la CEB procède d'un Accord Partiel entre des États membres du Conseil de l'Europe, elle possède une personnalité juridique distincte et est indépendante financièrement. Elle partage les principes et les valeurs du Conseil de l'Europe, lequel défend et promeut les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

PROJETS ET PRÊTS

Attentive à l'impact social des projets qu'elle finance, la CEB veille en particulier à leur qualité. L'assistance technique et le suivi qu'elle assure pendant tout le cycle des projets sont essentiels à l'efficacité de leur préparation et de leur mise en œuvre.

Un suivi rigoureux et des visites sur site permettent, une fois le financement d'un projet mis en place, de contrôler l'avancement physique des travaux, le respect des estimations de coûts et des procédures de passation des marchés, ainsi que la concrétisation des objectifs sociaux escomptés du projet. Un rapport final est élaboré à l'issue du projet. Une fois terminés, certains projets sont soumis à une évaluation indépendante.

RESSOURCES

La CEB lève des fonds sur les marchés internationaux de capitaux pour se financer. Elle dispose également de ressources qui lui sont confiées par différents donateurs, membres ou non de la Banque.

Grâce à son excellente notation (Aa1 chez Moody's, perspective stable, AA+ chez Standard & Poor's, perspective positive* et AA+ chez Fitch Ratings, perspective stable), la Banque emprunte à des conditions avantageuses, ce qui permet d'abaisser significativement le coût des prêts contractés par ses emprunteurs pour financer leurs projets sociaux.

** En juin 2017, Standard & Poor's a révisé la perspective de la notation de la CEB, la faisant passer de "stable" à "positive".*

MESSAGE DU **GOUVERNEUR**



En 2017, la CEB a montré une fois de plus sa capacité à obtenir de solides résultats à l'appui des investissements sociaux dans ses pays membres.

Cette année encore, la CEB a su maîtriser les aléas d'un environnement mondial exigeant et maintenir sa solidité financière. Au 31 décembre 2017, le portefeuille de prêts de la CEB, qui avoisine 14 milliards d'euros, et son stock de projets, qui est à près de 7 milliards d'euros, dépassent ceux de l'an passé. La Banque a levé 3 milliards d'euros sur les marchés de capitaux internationaux et le résultat net pour 2017 ressort à 112 millions d'euros.

Au cours de ce qui est la première année de mise en œuvre de son Plan de développement 2017-2019, la CEB a ainsi pris un excellent départ, ses activités de prêt robustes atteignant un nouveau pic. Un montant total de 3,9 milliards d'euros a été approuvé au bénéfice de 41 projets sociaux.

Comme de nombreux pays européens se trouvent toujours sous la pression d'arrivées continues de réfugiés, la Banque leur apporte son plein soutien, notamment grâce à son Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF), qui a reçu plusieurs nouvelles contributions au cours de l'année. En outre, la mise en place de nouveaux fonds fiduciaires à la Banque, ainsi que le réapprovisionnement de fonds existants, ont permis à la CEB de demeurer très réactive aux besoins de ses États membres.

L'intégration des migrants et des réfugiés reste une priorité pour la CEB. Il en est de même d'autres secteurs où existe un besoin accru d'investissements sociaux en Europe, tels que le logement, le développement des infrastructures publiques et la création d'emplois. Sur ce dernier point, la CEB s'attache à mettre à la disposition de micros, petites et moyennes entreprises des lignes de crédit, en tant que moyen de promouvoir l'entreprenariat et de stimuler la création d'emplois. En outre, la CEB continue de participer aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique par le biais de mesures d'atténuation et d'adaptation.

Le Programme régional de logement (RHP), qui est un programme fondé sur l'octroi de dons géré par la CEB, a donné d'excellents résultats. À fin 2017, le Programme avait amélioré la vie de plus de 2 600 familles vulnérables, soit environ 8 000 personnes, dans les quatre pays partenaires (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie). Les donateurs internationaux ont réaffirmé leur soutien en promettant des contributions supplémentaires en 2017, grâce auxquelles plusieurs milliers de nouveaux logements devraient être livrés aux bénéficiaires au cours de l'année 2018.

La CEB a prouvé à maintes reprises sa flexibilité : elle s'adapte en permanence à un environnement exigeant et en évolution, et affine l'orientation de ses activités. En 2017, la Banque s'est davantage concentrée sur des thèmes plurisectoriels, comme celui des "villes durables", qui favorise une croissance inclusive grâce à des instruments de prêt spécialement conçus pour les municipalités et qui tiennent compte de leurs besoins d'investissement spécifiques. En 2017, la Banque a également introduit un nouvel instrument financier, le programme de prêt combinant plusieurs secteurs (CSL), qui vise à donner aux autorités locales une plus grande flexibilité dans la recherche de financement pour des projets d'infrastructures sociales dans des secteurs qui se recouvrent en partie.

En 2017, la CEB a également émis sa toute première obligation d'inclusion sociale, dont les produits sont réservés au financement de projets à forte valeur ajoutée sociale. Cette obligation d'inclusion sociale a suscité un vif intérêt de la part d'investisseurs socialement responsables, ce qui démontre la confiance solide que les investisseurs ont dans l'expertise et l'action de la CEB dans le secteur social.

La promotion d'une croissance durable et inclusive ne cesse d'éclairer notre stratégie et de guider nos activités. Conjuguée à notre détermination indéfectible à renforcer la cohésion sociale dans nos pays membres, ainsi qu'à nos partenariats solides et au soutien de nos actionnaires, ceci nous permettra de relever les défis à venir et de continuer à remplir notre mission sociale.

La promotion d'une croissance durable et inclusive ne cesse d'eclairer notre stratégie et de guider nos activités.

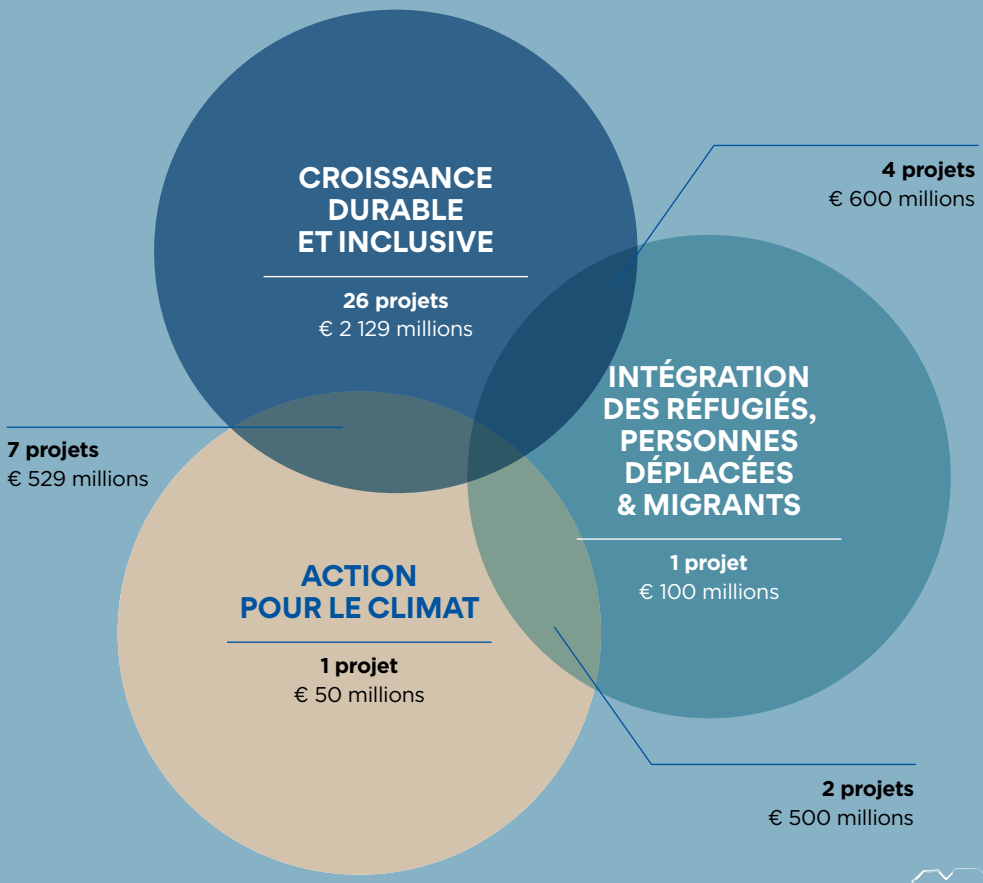
Paris, le 28 février 2018
Rolf WENZEL



CHIFFRES CLÉS

PROJETS APPROUVÉS PAR PAYS ET PAR LIGNE D'ACTION





4 projets
€ 600 millions

7 projets
€ 529 millions

2 projets
€ 500 millions



41 PROJETS FINANCÉS DANS 22 PAYS
€3,9 MILLIARDS DE PROJETS APPROUVÉS



Montants en millions d'euros



FINANCEMENT DE PROJETS



En 2017, avec € 3,9 milliards approuvés en faveur de 22 pays membres, les prêts de la CEB ont atteint un niveau record. La Banque a ainsi financé 41 projets qui soutiennent les investissements sociaux en Europe et, ce faisant, ont des effets directs sur la qualité de vie de nombreux citoyens européens.

Conformément au Plan de développement 2017-2019, qui souligne la vocation sociale de la Banque, la CEB travaille étroitement avec ses États membres, ainsi que les autorités régionales et locales, afin de répondre à leurs besoins en infrastructures sociales. La stratégie d'action se concentre sur trois priorités : soutenir une croissance inclusive, investir dans l'intégration à long terme des migrants et des réfugiés et lutter contre le changement climatique.

SOUTENIR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

€ 1,5
milliard pour les TPE/PME pour la seule année 2017

€ 5
milliards depuis 2013

Soutien aux TPE/PME dans **10** pays

Les investissements de la CEB dans les pays d'Europe, qu'ils soient ou non dans l'Union européenne, apportent un soutien essentiel à une croissance inclusive et au partage équitable des gains économiques entre tous les citoyens. Les projets financés par la CEB accordent une importance particulière aux groupes vulnérables et à la réduction des inégalités et de la pauvreté.

DONNER AUX PETITES ENTREPRISES EUROPÉENNES LES MOYENS D'AGIR

Les micros, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) représentent près de 99% des entreprises de l'Union européenne et jouent un rôle important pour favoriser l'inclusion sociale dans leur tissu local. Pour rester compétitives dans l'environnement économique actuel, les TPE/PME doivent en permanence investir dans les nouvelles technologies, l'optimisation des processus et l'innovation. Pour ce faire, elles ont besoin d'un financement stable à long terme, qui n'est bien souvent pas accordé par les intermédiaires financiers locaux.

La CEB reconnaît le potentiel du secteur des TPE/PME en tant que moteur de la croissance économique, générateur d'emplois et promoteur de la cohésion sociale. Elle pallie donc leur accès limité au financement en leur accordant des fonds à moyen et à long terme. En 2017, la CEB a ainsi consacré € 1,5 milliard au financement des TPE/PME, contre € 1,18 milliard en 2016.

La CEB est active d'un bout à l'autre de l'Europe. En 2017, elle a par exemple apporté un soutien financier au secteur des TPE/PME dans 10 pays : la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, le Monténégro, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la République slovaque, la République tchèque et la Turquie.

Un soutien vital

L'objectif de la CEB n'est pas seulement de toucher un grand nombre de TPE/PME dont l'accès au crédit est limité. Elle s'efforce également, dans la mesure du possible, de toucher les plus petites d'entre elles.

Les prêts bancaires sont le mécanisme de financement le plus répandu pour les TPE/PME. Cependant, des sources alternatives de fonds, telles que le crédit-bail, jouent elles aussi un rôle important, notamment pour les petites entreprises. En 2017, la CEB a accordé sept prêts à des institutions européennes de crédit-bail.

Étude de cas

PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT EN POLOGNE

En 2017, la CEB a approuvé un prêt de € 100 millions à la banque polonaise BZ WBK Leasing, filiale de Bank Zachodni WBK, en vue de financer les TPE/PME par des opérations de crédit-bail.

Grâce à la CEB, des possibilités plus nombreuses s'offriront aux petits producteurs locaux souhaitant ouvrir une nouvelle ligne de production ou renouveler leur flotte de véhicules de livraison. Ils bénéficieront en outre de plus de flexibilité et de sécurité pour la gestion de leur niveau de capital actuel et de leur endettement. Ces fonds permettront la création d'emplois permanents et saisonniers, particulièrement dans les régions les moins développées du pays.



La CEB investit dans les TPE/PME depuis les années 1970, mais a intensifié son soutien à la suite de la crise économique européenne.



> La CEB a conscience du rôle crucial joué par la microfinance pour favoriser l'insertion sur le marché du travail.

LA MICROFINANCE, OU COMMENT CRÉER DES OPPORTUNITÉS ET SOUTENIR L'INCLUSION

Dans de nombreux États membres de la CEB, la microfinance représente une nouvelle chance pour l'emploi : elle permet en effet à certains des groupes les plus défavorisés d'Europe d'accéder à l'entrepreneuriat, notamment les jeunes, les réfugiés et les personnes issues de l'immigration.

La CEB reconnaît le rôle crucial joué par la microfinance pour favoriser l'insertion sur le marché du travail, et accorde depuis de nombreuses années des financements aux institutions de microcrédit ou aux banques proposant des lignes de crédit spéciales pour les groupes marginalisés. Elle a ainsi approuvé des prêts, pour un montant total de plus de € 300 millions, à des fournisseurs de microcrédit dans six pays depuis 2008.

En 2017, la CEB a accordé à la banque espagnole MicroBank un prêt de € 100 millions en vue de financer une initiative ambitieuse, à visée résolument sociale, conçue pour promouvoir l'entrepreneuriat, favoriser la croissance économique, créer des emplois et aider des particuliers et leurs familles à surmonter des difficultés financières passagères et à accéder au système bancaire traditionnel.

Elle a également prêté € 16,6 millions à Qredits, l'une des principales institutions de microfinance néerlandaises. Ces fonds serviront à accorder des micros prêts à des entrepreneurs issus de groupes défavorisés, notamment de l'immigration, ce qui contribuera à la création d'emplois dans le pays.

€ 300
millions

6
pays

Étude de cas

PLONGÉE DANS LE GRAND BAIN

Fraîchement diplômés en biologie, Edgar Hazas et Ángeles García ne parvenaient pas à trouver un emploi. Riches de leur seule idée, ils ont demandé un microcrédit de € 25 000 à MicroBank, partenaire de la CEB depuis longtemps, pour créer Laboratorios Edyma, un centre biotechnologique spécialisé dans la sécurité alimentaire et la production de cultures *in vitro*. Trois ans plus tard, leur société, qui dessert le secteur agroalimentaire et les petites et moyennes entreprises du secteur, est devenue une entreprise de référence au niveau européen.

€ 460
millions de prêts

6
projets financés

€ 1,5
milliard prêté directement à des villes au cours des 10 dernières années

INVESTIR EN FAVEUR DE VILLES ET DE RÉGIONS INCLUSIVES

Les villes conçoivent et fournissent des services pour tous, y compris leurs citoyens les plus vulnérables. Elles jouent donc un rôle essentiel pour la cohésion sociale. Depuis quelques années, elles sont cependant confrontées à de nombreuses difficultés, telles que l'urbanisation rapide, le vieillissement de la population ou la nécessité de s'adapter au changement climatique tout en subissant le poids des politiques d'austérité.

La promotion d'une croissance inclusive grâce au financement de projets d'infrastructures sociales constitue l'une des lignes d'action prioritaires de la CEB. Au cours des dernières années, la Banque a intensifié sa coopération avec les villes et les municipalités de ses pays membres en vue de soutenir pleinement leurs investissements sociaux.

En 2017, la CEB a noué des partenariats avec les villes de Barcelone (Espagne), Göteborg (Suède), Vilnius (Lituanie) et Limerick (Irlande), ainsi qu'avec les régions de Trnava, en République slovaque, et de Castille-et-León en Espagne. Ils visent à faciliter la mise en œuvre de leurs investissements dans des programmes de logements sociaux, d'éducation, de rénovation urbaine et de développement durable.

Le montant total des financements accordés aux villes et aux régions s'élève à € 460 millions rien que pour l'année 2017. Durant les dix dernières années, la CEB a investi € 1,5 milliard en faveur des infrastructures sociales municipales, par le biais de prêts contractés et utilisés directement par des villes.

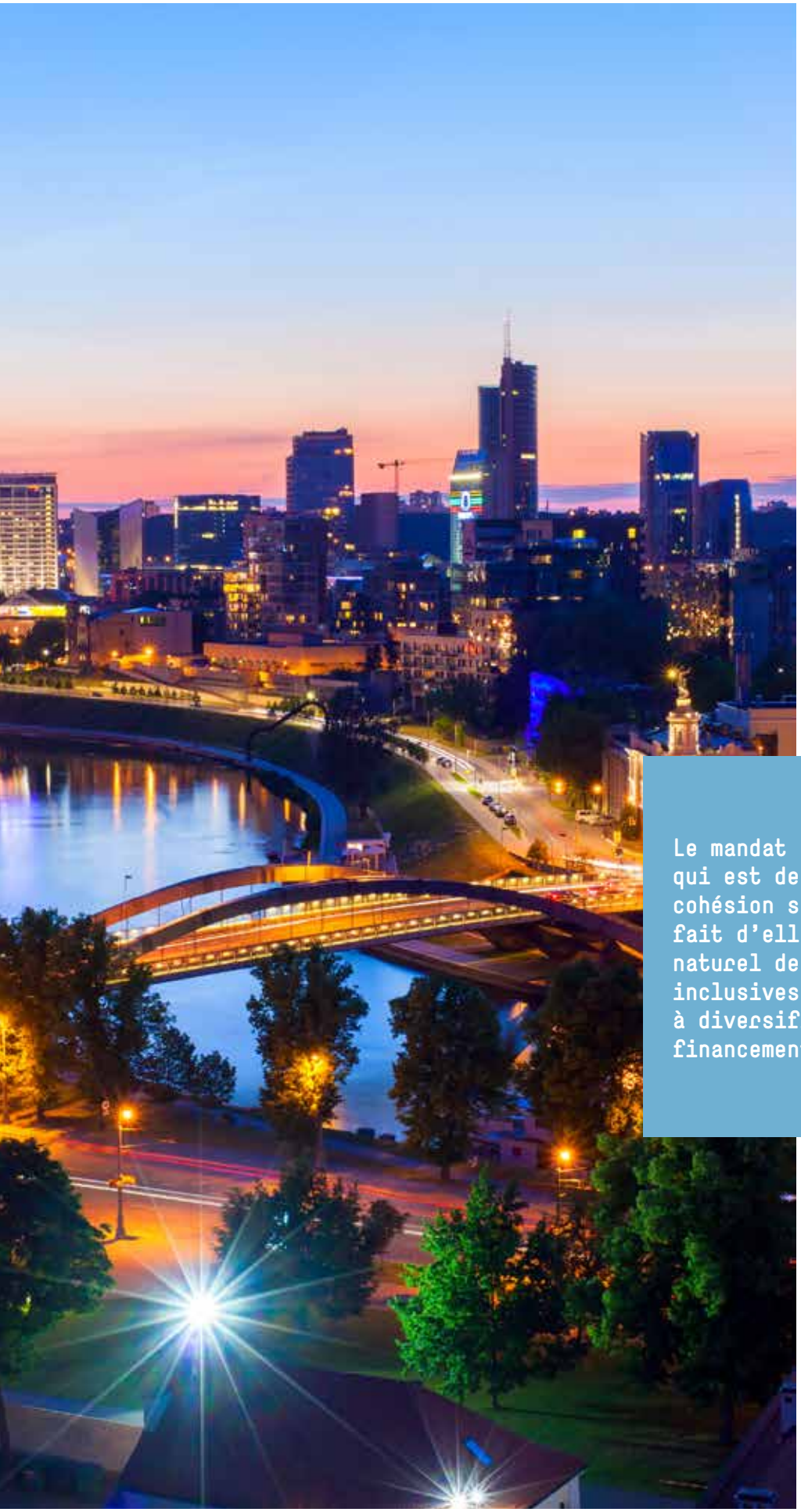
Bien des villes européennes ont accueilli un nombre considérable de réfugiés et de migrants, ce qui a entraîné des pressions supplémentaires sur les services locaux. Le prêt de € 200 millions accordé par la CEB à la ville de Göteborg l'aidera à accroître le nombre de ses établissements scolaires afin de renforcer sa capacité d'intégration des migrants.

La CEB a également attribué en 2017 une facilité de cofinancement européenne (FCE) à la région autonome de Trnava, qui produit environ 11% du PIB de la République slovaque. Le programme financé par la CEB jouera un rôle important dans la promotion d'une croissance inclusive, et contribuera à améliorer les conditions de vie du demi-million d'habitants de la région.

Les prêts accordés au titre de la facilité de cofinancement européenne (FCE) permettent le cofinancement et le financement *ex ante* d'activités d'investissement financées par l'Union européenne. Ils sont développés en conjonction avec différents instruments de financement européens afin d'appuyer directement les objectifs actuels de l'Union européenne, et favorisent l'absorption des fonds communautaires dans les secteurs prioritaires de la CEB.

Ce type de prêts est particulièrement adapté aux régions et villes qui désirent bénéficier des fonds adéquats de l'Union européenne.





Étude de cas

CRÉER DES INFRASTRUCTURES INNOVANTES À VILNIUS

En 2017, la CEB a accordé un prêt de € 35 millions à la ville de Vilnius. La capitale lituanienne, en expansion rapide, est considérée comme l'une des villes les plus innovantes, dynamiques et compétitives des pays baltes. Le prêt de la CEB répond aux ambitions de la ville en matière de développement urbain en finançant des projets municipaux dans le cadre du plan d'investissement de Vilnius. Ce financement devrait jouer un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie des habitants, qui bénéficieront d'innovations en matière de mobilité et de transports urbains, de mesures d'efficacité énergétique et de protection de la biodiversité.

Le mandat unique de la CEB, qui est de promouvoir la cohésion sociale en Europe, fait d'elle un partenaire naturel des villes inclusives cherchant à diversifier leurs financements.

INFRASTRUCTURES LOCALES

En réaction aux coupes effectuées dans les investissements publics après la crise financière mondiale en 2008, la CEB a redoublé d'efforts pour promouvoir les investissements sociaux au niveau local dans ses pays membres. Sa collaboration avec les autorités nationales, mais aussi régionales et municipales, lui permet de répondre au mieux aux besoins de ses membres dans le domaine social.

Que ce soit par des prêts directs aux Gouvernements, aux villes et aux sociétés de services publics des municipalités ou par des opérations de rétrocession avec des banques commerciales, la CEB fournit aux communautés locales un soutien sur mesure, leur accordant les financements qui leur manquent pour mettre en œuvre avec succès des investissements à vocation sociale.

En 2017, la CEB a investi € 752 millions en Europe afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de rendre les collectivités plus fortes et plus résilientes.

Le prêt de € 50 millions accordé à la Banque slovène d'exportation et de développement vise à financer la modernisation des infrastructures locales ainsi que des investissements en faveur de l'efficacité énergétique en Slovénie. Un prêt de € 100 millions, accordé à la banque tchèque Komerční Banka, contribuera quant à lui au financement de projets d'investissement réalisés par des municipalités tchèques mais aussi par des entreprises publiques, mixtes (public-privé) et privées fournissant des services publics.

Les investissements de la CEB en faveur des infrastructures locales portent sur des projets très divers, notamment la construction et la réhabilitation d'écoles, de logements sociaux, d'établissements médico-sociaux, de centres d'aide sociale, ainsi que de routes et de systèmes de transport locaux. Tous ces projets contribuent à rendre accessibles aux populations locales des services essentiels à la fois abordables et durables. Les investissements à long terme de la CEB à l'échelle locale soutiennent *in fine* la croissance durable et la prospérité de l'ensemble de l'Europe.

Étude de cas

SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS AUX PAYS-BAS

La CEB a travaillé en partenariat avec la Bank Nederlandse Gemeenten (BNG), l'un des principaux prêteurs aux autorités publiques néerlandaises, en vue de financer la construction et la modernisation d'infrastructures locales ainsi que de projets de logements sociaux et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Le prêt de € 300 millions accordé par la CEB viendra soutenir la politique de financement de logements publics durables du Gouvernement néerlandais. Grâce à son partenariat avec la BNG, la CEB pourra toucher un maximum de bénéficiaires, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations de logement ou d'institutions sanitaires, éducatives et environnementales.





Les investissements à long terme de la CEB à l'échelle locale soutiennent *in fine* la croissance durable et la prospérité de l'ensemble de l'Europe.

LOGEMENT

Malgré la solidité de la reprise économique dans la plus grande partie de l'Europe, le logement reste l'un des principaux facteurs d'inégalité entre les citoyens. La hausse des prix de l'immobilier affecte en effet de manière disproportionnée les plus vulnérables. En outre, de nombreuses villes sont à court de logements suite à l'afflux sans précédent de migrants et de réfugiés au cours des dernières années.

L'accès à un logement décent n'est pas seulement un droit de l'homme, cela contribue également à éviter l'exclusion sociale et ses effets délétères sur la cohésion sociale. C'est pourquoi la CEB accorde une importance particulière au financement de projets de logements sociaux dans ses pays membres.

La Banque a ainsi consacré € 301 millions au soutien de programmes de logements sociaux dans ses pays membres en 2017.

En Espagne, un prêt d'un montant de € 59 millions, accordé par la CEB au Patronat Municipal de l'Habitatge de Barcelone, financera en partie la construction de logements sociaux destinés aux personnes à faible revenu dans la région de Barcelone.

Grâce à un prêt de € 29 millions à Malita Investments, société immobilière dont l'État maltais est l'actionnaire majoritaire, la CEB financera des logements abordables pour les populations les plus vulnérables de Malte, et contribuera à la régulation du marché du logement social.

Au Monténégro, un prêt de € 10 millions au Gouvernement servira à financer un programme de prêts hypothécaires subventionnés qui permettra à 500 ménages vulnérables et à faible revenu d'accéder à des logements abordables. Il s'agit de la troisième opération de la CEB dans le secteur du logement social pour les personnes à faible revenu dans ce pays.

En outre, le 23 novembre 2017, la CEB a organisé, en partenariat avec Friends of Europe, Housing Europe et FEANTSA, une table ronde sur le financement de solutions de logement innovantes.

PROTECTION SOCIALE

À travers toute l'Europe, la prestation et le financement des services sociaux se transforment à la lumière de l'évolution des États-providence, des adaptations technologiques et des changements de normes sociétales. Dans les années à venir, au vu des fortes pressions résultant des changements démographiques et des contraintes budgétaires, le secteur des soins sociaux (*social care*) deviendra un enjeu majeur des politiques et investissements sociaux dans l'ensemble des pays membres de la CEB.

La CEB peut contribuer à satisfaire certains besoins de financement du secteur. Depuis 1997, elle investit dans de nombreux projets et programmes de soutien aux services de protection sociale en Europe, souvent dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou du logement.

En 2017, la CEB a approuvé un prêt supplémentaire de € 80 millions au secteur médico-social français, ce qui porte à € 930 millions l'investissement total en France dans ce domaine, à savoir le financement de services essentiels pour les personnes handicapées et les personnes de tous âges rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne.

Étude de cas

RÉUNIR DES VOISINS

Mujo Hamzić et Esmudin Rizvanović habitaient dans des maisons mitoyennes à Zvornik, en Serbie. La guerre qui a éclaté en 1992 a bouleversé leurs vies et les a forcés à quitter leurs maisons. Ils se sont perdus de vue au cours de cette période chaotique. En 2017, Mujo et sa femme ont bénéficié du Programme régional de logement, qui leur a permis de s'installer dans un appartement à Tuzla, en Bosnie-Herzégovine, après avoir été déplacés pendant 25 ans. Lorsqu'ils sont sortis sur leur balcon, ils ont vu un visage familier juste à côté : celui de leur ancien voisin, Esmudin.



INVESTIR DANS L'INTÉGRATION À LONG TERME DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Outre la récente crise des migrants et des réfugiés, les pressions migratoires subies par les pays membres de la CEB devraient augmenter au cours des prochaines décennies, alors que ces pays se trouveront confrontés au défi complexe et multidimensionnel de l'intégration à long terme.

La CEB finance les infrastructures locales, la mise à disposition de logements décents, le développement des compétences ainsi que la création d'emplois en vue de favoriser l'insertion rapide et efficace des migrants et réfugiés munis d'un titre de séjour. Cette approche intégrée des projets – combinant des services à travers divers secteurs, comme l'éducation, la santé et la protection sociale – prend également en considération les besoins des communautés locales et fournit un soutien plus ciblé en faveur de la cohésion sociale à long terme.

En 2017, la CEB a approuvé € 200 millions en faveur de banques de développement allemandes afin de répondre aux besoins urgents en matière de logements et d'infrastructures sociales engendrés par l'afflux massif de réfugiés depuis 2015. Fait notable, les améliorations apportées en matière de logements sociaux et d'infrastructures publiques bénéficieront tant aux communautés d'accueil qu'aux nouveaux arrivants.

De même, un prêt de € 100 millions accordé à Hémisphère servira à financer un programme mis en place par le Gouvernement français pour fournir des logements et une aide sociale aux personnes en situation précaire. Les fonds de la CEB seront consacrés à la création de nouveaux centres d'accueil et d'hébergement d'urgence destinés aux personnes vulnérables, notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile.

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE LOGEMENT (RHP)

Projet phare de la CEB fondé sur l'octroi de dons, le Programme régional de logement a pour objectif d'aider à résoudre la situation des réfugiés les plus vulnérables de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro et de Serbie (les "Pays partenaires"), déplacés par les conflits en ex-Yougoslavie.

Le programme a réalisé des progrès considérables en 2017. Dans l'ensemble, à la fin de l'année, environ 2 600 logements avaient été remis aux bénéficiaires du RHP, permettant à près de 8 000 personnes de recevoir un logement permanent. Le pic de livraison est prévu en 2018, alors que plus de 3 500 logements supplémentaires devraient être achevés.

Le RHP a des retombées positives notables en favorisant la réconciliation et l'amélioration de la coopération régionale. Faisant partie du Processus de Sarajevo, il bénéficie de l'aval de la communauté internationale et reçoit des dons importants.

ÉLABORER DES MESURES D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CEB joue un rôle actif dans les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique. Elle s'appuie sur sa longue expérience de résolution de problèmes environnementaux pour accompagner ses pays membres dans leur transition vers une économie sobre en carbone.

Les prêts de la CEB dans ce domaine financent un large éventail de projets comprenant la protection de l'environnement, le verdissement de l'environnement bâti, le renforcement de la résilience aux événements climatiques et la gestion des risques de catastrophe. La CEB s'efforce en outre d'inclure systématiquement des mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de changement climatique dans tous les projets qu'elle envisage de financer.

Le prêt de € 10 millions de la CEB à Municipality Credit Iceland favorisera l'ambitieuse politique islandaise de neutralité en carbone. Il financera en effet des investissements municipaux destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accroître l'efficacité énergétique, s'inscrivant ainsi dans les efforts du pays pour réaliser ses objectifs à l'horizon 2020 en matière de production nationale d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique.

L'aide aux victimes de catastrophes naturelles fait partie du mandat historique de la CEB. La Banque a donc réagi rapidement aux tremblements de terre qui ont frappé l'Italie en 2017, apportant son assistance aux victimes par le biais d'un prêt de € 350 millions à la Cassa Depositi e Prestiti Società per Azioni, en vue de financer des projets de modernisation, de réhabilitation et de reconstruction dans les zones sinistrées.

€ 1

milliard consacré à des projets liés au changement climatique en 2017

La CEB accompagne ses pays membres dans leur transition vers une économie sobre en carbone.



Étude de cas

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION AU PORTUGAL

En 2017, la CEB a approuvé un prêt de € 80 millions au Gouvernement portugais afin de financer la réhabilitation et l'extension du système national d'irrigation, apportant ainsi son soutien au développement d'une agriculture durable dans le pays, tout en améliorant les conditions de vie des habitants des zones rurales. Ces fonds serviront également à la création d'espaces verts, qui contribueront à la lutte contre les catastrophes naturelles et écologiques telles que la désertification et les incendies, dont le pays a récemment été victime.



L'engagement de la CEB à soutenir des projets à vocation sociale implique de prendre en considération de manière transparente et systématique l'ensemble des risques et des possibilités de chaque projet, ce qui facilite leur réalisation rapide et rentable.

MESURER LES RÉSULTATS

La CEB accorde des fonds à des projets bancables, qui font l'objet d'une évaluation minutieuse de leurs aspects sociaux, environnementaux, techniques et de gouvernance. Cette évaluation couvre généralement les aspects de conception et d'ingénierie, la conformité aux normes techniques concernées, ainsi que les coûts propres au secteur et les aspects de financement.

Des visites sur le terrain permettent de suivre des projets tout au long de leur réalisation en vue d'évaluer et d'orienter leur progression, mais aussi de mesurer leurs résultats. La CEB s'appuie sur un cadre d'évaluation de la mise en œuvre qui vérifie les avancées techniques des projets et les résultats attendus. Il compare les effets socioéconomiques et environnementaux des projets et, le cas échéant, les mesures d'atténuation mises en place pour réduire et gérer les risques aux bénéfices attendus et aux risques repérés lors de l'instruction.

En 2017, la Banque a amélioré sa façon de mesurer et de rendre compte des problèmes environnementaux, sociaux et liés au changement climatique, tout au long du cycle du projet à commencer lors de son identification.

Elle a élaboré une méthodologie interne pour déceler les risques liés au changement climatique et déterminer les possibilités d'action en faveur du climat pour toutes les demandes de financement qui lui sont soumises. Cette méthodologie est conforme aux bonnes pratiques des banques multilatérales de développement et aux cinq Principes volontaires d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières, que la CEB a adoptés en 2017. Tous les projets font l'objet d'une évaluation systématique selon quatre indicateurs : le potentiel d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci, l'empreinte carbone et la sensibilité au changement climatique.

La mise en place d'une nouvelle Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES) en 2016 a facilité la transition vers une approche plus structurée pour la prise en compte des questions de protection sociale et l'établissement de liens plus étroits avec les principes de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales et de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe, auxquelles la Banque souscrit.

La CEB a donc élaboré une grille d'évaluation environnementale et sociale, à laquelle elle soumet tous ses projets dès leur commencement, et qui comprend principes suivants : protection des groupes vulnérables, conditions de travail décentes, égalité des sexes, protection des moyens de subsistance et du logement, santé et sécurité des communautés, et information des parties prenantes. La grille d'évaluation est un outil pratique destiné à garantir que le périmètre des contrôles préalables et le travail de préparation du projet soient proportionnels à l'échelle et aux risques spécifiques de ce dernier.

FINANCEMENTS À VOCATION SOCIALE

Afin de maximiser sa contribution au renforcement de la cohésion sociale dans ses États membres, la CEB finance des projets bancables au moyen d'une large gamme d'instruments de financement souples et adaptés aux besoins des emprunteurs. En 2017, la CEB a expérimenté un autre instrument de financement, le prêt plurisectoriel (CSL), et a émis sa première obligation d'inclusion sociale.

OBLIGATION D'INCLUSION SOCIALE

Cette première obligation d'inclusion sociale de la Banque est une manière innovante de financer des projets. Son lancement a permis à la CEB d'établir son rôle de premier plan sur le marché des obligations sociales, et il est prévu d'émettre une d'obligation d'inclusion sociale chaque année.

Conformément au cadre des obligations d'inclusion sociale, les produits de ces obligations sont réservés au financement de prêts éligibles qui soutiennent le logement social, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que le maintien et la création d'emplois dans les microentreprises et petites et moyennes entreprises.

La CEB est membre de l'*International Capital Markets Association* (ICMA), une organisation-cadre qui fédère des émetteurs, des intermédiaires, des investisseurs et des fournisseurs d'infrastructures du marché financier de 60 pays dans le monde. La Banque fait partie du groupe de travail de l'ICMA sur les obligations sociales depuis sa création début 2016.

PRÊT PLURISECTORIEL

La stratégie triennale actuelle de la CEB a introduit un nouvel instrument de prêt, le prêt plurisectoriel ou CSL, destiné à offrir aux autorités publiques plus de souplesse pour le financement d'infrastructures sociales dans plusieurs secteurs.

Le CSL permet une certaine flexibilité dans l'utilisation des fonds, quel que soit leur objet, ce qui peut constituer un avantage considérable, en particulier pour les petites municipalités. Ce type de prêt est également idéal pour financer des projets de rénovation urbaine comportant de nombreuses composantes interdépendantes qu'il est difficile de cloisonner en secteurs bien définis.

En 2017, la CEB a accordé € 154 millions à des villes et à des régions sous forme de prêts plurisectoriels.

€ 500
millions d'obligations

Échéance à
7 ans

Intérêt des investisseurs au-delà de
€ 1 milliard

Coupon annuel de
0,125%

€ 154
millions accordés à des villes et à des régions sous forme de prêts plurisectoriels.



Étude de cas

FAIRE REVIVRE LE CENTRE-VILLE DE LIMERICK

Limerick, troisième plus grande ville de la République d'Irlande, s'est lancée dans un ambitieux programme de développement urbain en vue de faire revenir entreprises et habitants dans son centre-ville. Le prêt de € 85 millions accordé par la CEB à la municipalité et au conseil général de la ville de Limerick servira à financer ce développement urbain, notamment la construction d'un parc d'activités et la rénovation de bâtiments historiques.
Le projet, cofinancé par la CEB et par la Banque européenne d'investissement (BEI), devrait contribuer au développement durable de la ville, mais aussi y renforcer la cohésion sociale et stimuler la création d'emplois.



PARTENARIATS



En 2017, la CEB a consolidé et développé ses partenariats, ce qui lui a permis de renforcer ses capacités opérationnelles, d'accroître son expertise et d'améliorer sa visibilité auprès des acteurs du développement dans leur ensemble. L'**Union européenne** demeure un partenaire privilégié de la CEB et son principal donateur.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

La CEB et le PNUD sont convenus de prolonger leur collaboration pendant cinq années supplémentaires afin de renforcer leur appui à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Europe du Sud-Est, en Turquie, en République de Moldova et en Géorgie. Cet accord contribuera à lutter contre le changement climatique, à promouvoir l'efficacité énergétique, à répondre à des défis tels que la crise des migrants et des réfugiés et à favoriser un développement socioéconomique inclusif de la région.

Dans le cadre du protocole d'accord initialement signé entre les deux organisations, le PNUD a mené une série d'actions avec le soutien financier de la CEB : aide à la construction de la plus grande usine de traitement des eaux usées de Chypre, qui desservira 270 000 habitants, réhabilitation d'infrastructures publiques dans la région de Shida Kartli, en Géorgie, fourniture d'aide alimentaire d'urgence dans "l'ex-République yougoslave de Macédoine", et promotion de l'inclusion sociale de la communauté rom.



INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET ACTION POUR LE CLIMAT

En 2017, la CEB a adopté les cinq Principes volontaires d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières (initiative connue aujourd'hui sous l'appellation *Climate Action in Financial Institutions*). Ces principes, établis en marge des négociations sur le climat de la COP 21, à Paris, mettent en avant des approches concrètes d'action pour intégrer les considérations liées au changement climatique au cœur des activités d'investissement et de conseil des institutions financières.

La CEB a rejoint cette coalition en tant que membre du groupe des banques multilatérales de développement (BMD), qui comprend notamment la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement, la BEI, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le Groupe de la Banque mondiale, mais aussi la Banque de développement d'Amérique latine (CAF), et le Fonds nordique de développement.

Les cinq Principes volontaires d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières fournissent une direction et un cadre de collaboration et d'échange des enseignements à mesure que les institutions financières élaborent et intègrent des approches prenant en compte les changements climatiques.

Ils définissent comment les institutions financières peuvent :

- s'engager dans des stratégies en faveur du climat ;
- gérer les risques climatiques ;
- promouvoir des objectifs intelligents sur le plan climatique ;
- améliorer leurs résultats en matière de climat ;
- rendre compte de leur action pour le climat.



CONFÉRENCE SUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES SOCIALES

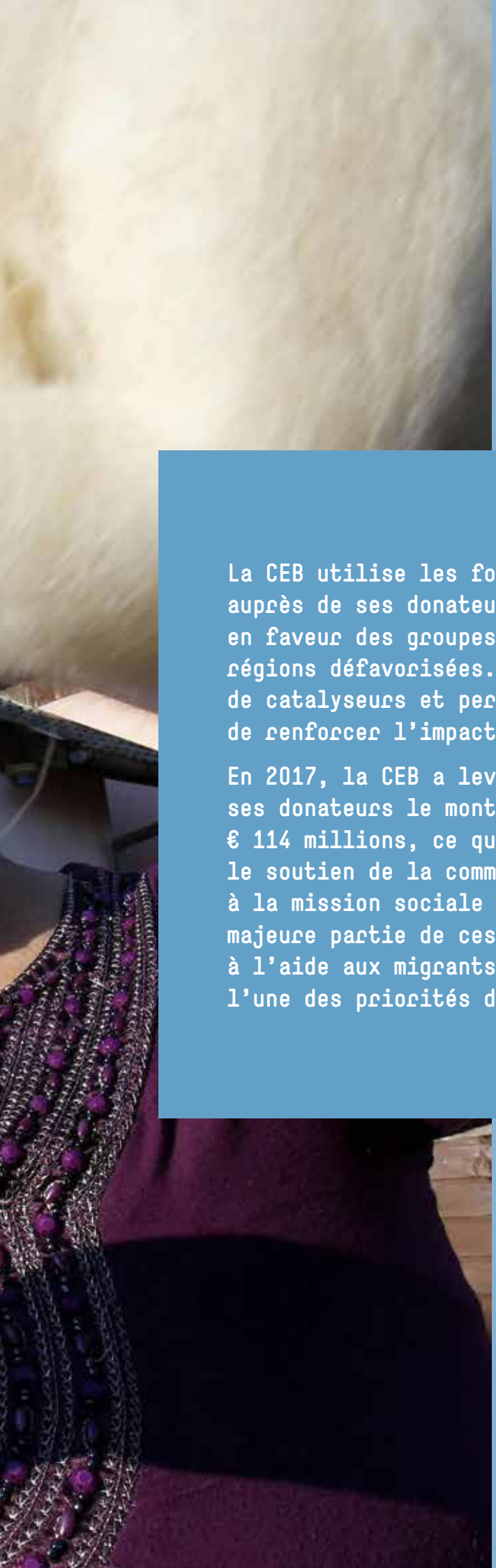
La Caisse des Dépôts (CDC) et la CEB ont organisé une conférence sur le financement des infrastructures sociales, sous l'égide de l'Association européenne des investisseurs de long terme (ELTI), où la Banque a le statut de membre associé. L'événement a rassemblé plus d'une centaine de participants. L'ancien Président de la Commission européenne, Romano Prodi, et l'ancien Ministre français de l'Économie et des Finances, Christian Sautter, comptaient parmi les intervenants de haut niveau.

La conférence a souligné l'importance de trouver des méthodes de financements innovantes pour des infrastructures sociales qui ont un fort impact sur la vie au quotidien des citoyens européens. Les hôpitaux, les universités et le logement social assurent à la fois l'attractivité des territoires et le bien-être des citoyens.





DONATEURS



La CEB utilise les fonds qu'elle lève auprès de ses donateurs pour des projets en faveur des groupes vulnérables et des régions défavorisées. Ces fonds servent de catalyseurs et permettent à la Banque de renforcer l'impact de son action.

En 2017, la CEB a levé auprès de ses donateurs le montant record de € 114 millions, ce qui montre clairement le soutien de la communauté internationale à la mission sociale de la Banque. La majeure partie de ces fonds sera consacrée à l'aide aux migrants et aux réfugiés, l'une des priorités de la CEB.

€ 114
millions de dons en 2017

Contributions au MRF par donateur

Allemagne € 5 millions

France € 3 millions

Italie € 3 millions

Espagne € 1,5 million

Suède € 540 k

Luxembourg € 500 k

Norvège € 500 k

République slovaque € 300 k

Irlande € 250 k

Lituanie € 150 k

Pologne € 101 k

Chypre € 100 k

Albanie € 100 k

Hongrie € 100 k

République tchèque € 92 k

Malte € 50 k

Saint-Siège € 50 k

Bosnie-Herzégovine € 31 k

Saint-Marin € 20 k

Islande € 15 k

Liechtenstein € 6 k

CEB € 5 millions

BEI € 5 millions

Total souscrit € 25,4 millions

MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

La CEB a levé € 4,5 millions en vue d'aider ses États membres à relever les défis liés aux arrivées récentes d'un grand nombre de migrants et de réfugiés en Europe. Les financements accordés par l'Italie, l'Espagne et la Bosnie-Herzégovine portent ainsi le montant total des ressources collectées à cette fin par la Banque à plus de € 25 millions regroupés dans un fonds fiduciaire spécifique, le Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF). La CEB a déjà accordé € 22 millions de dons issus de ce Fonds pour financer des projets bénéficiant aux migrants et aux réfugiés.

Par ailleurs, la CEB a obtenu € 50 millions de l'Union européenne afin d'aider la Turquie à faire face à l'afflux sans précédent de réfugiés provoqué par le conflit syrien. Cette contribution financera la construction d'un hôpital public à Kilis, ville turque proche de la frontière avec la Syrie. Le nouvel hôpital augmentera la capacité du système de santé de la ville, dont la population a doublé depuis l'arrivée de réfugiés syriens.

INTÉGRATION À LONG TERME DES RÉFUGIÉS

La CEB a également reçu € 56 millions pour aider des pays de l'ex-Yougoslavie à répondre aux déplacements hérités des conflits des années 1990. Ces fonds seront attribués au Programme régional de logement (RHP), initiative visant à fournir un logement aux personnes vulnérables déplacées du fait de la guerre. Le programme, géré par la CEB, a déjà ainsi permis de reloger près de 8 000 bénéficiaires. De nouveaux logements seront construits au cours des années à venir : les donateurs ont en effet promis de consacrer un montant total de € 284 millions à cette initiative. Avec une promesse de don de € 232 millions, l'Union européenne est le principal contributeur du programme.

SOUTIEN À DES COMPTES FIDUCIAIRES BILATÉRAUX

Les autres fonds collectés en 2017 permettront de renforcer l'action de la Banque en faveur des pays cibles. **L'Espagne** a versé € 2 millions supplémentaires au Compte espagnol pour la cohésion sociale, un fonds fiduciaire qu'elle a établi en 2009. **L'Italie** a mis en place le Fonds italien pour des projets innovants et y a investi € 1 million. Grâce à ces deux contributions, la CEB pourra soutenir un plus grand nombre de projets sociaux dans ceux de ses États membres qui disposent de capacités limitées pour les mettre en œuvre.





2 600

logements construits en 2017

€ 284

millions de promesses de dons

28 000

bénéficiaires prévus

Promesses de dons au RHP par donateur

Union européenne : € 232 millions

États-Unis : € 24 millions

Allemagne : € 7,5 millions

Norvège : € 7 millions

Suisse : € 5 millions

Italie : € 5 millions

Danemark : € 1,3 million

Turquie : € 1 million

Luxembourg : € 0,5 million



ACTIVITÉS FINANCIÈRES EN 2017





PORTEFEUILLES DE TRÉSORERIE

Les actifs figurant au bilan de la Banque comprennent notamment quatre portefeuilles de trésorerie, à savoir un portefeuille monétaire et trois portefeuilles de titres :

- **Le portefeuille monétaire est composé de placements à court terme ayant une maturité d'un an ou moins.**

L'objectif stratégique de ce portefeuille est d'assurer la gestion quotidienne des cash-flows dans toutes les devises concernées. Les placements à court terme ayant des maturités inférieures ou égales à trois mois doivent, à la date d'achat, avoir pour note minimale BBB+ pour les dépôts à court terme. Quant aux placements à court terme ayant une maturité comprise entre trois mois et un an, ils doivent avoir pour note A- à la date d'achat.

Au 31 décembre 2017, l'encours total des placements à court terme à un an ou moins était de € 2 051 millions.

- **Le portefeuille de titres de liquidités à court terme se compose de titres à court terme dont la maturité est d'un an ou moins.**

Ces titres constituent une alternative aux dépôts bancaires et complètent le portefeuille monétaire en vue de renforcer la position de trésorerie à court terme de la Banque.

La note minimale exigée à la date d'achat est BBB pour les obligations souveraines à court terme ayant une maturité inférieure ou égale à trois mois et A- pour les titres à un an ou moins.

Au 31 décembre 2017, l'encours total des titres d'une maturité inférieure ou égale à un an dans ce portefeuille s'élevait à € 1 688 millions.

- **Le portefeuille de titres de liquidités à moyen terme se compose de placements en valeurs mobilières dont la maturité est comprise entre 1 et 15 ans.**

L'objectif stratégique est de renforcer la position de trésorerie de la Banque, tout en dégageant un rendement satisfaisant.

Les titres à moyen terme doivent être notés A+ à la date d'achat.

Au 31 décembre 2017, l'encours total des titres de ce portefeuille s'élevait à € 1 804 millions.

- **Le portefeuille de titres de liquidités à long terme se compose de placements en valeurs mobilières dont la maturité est comprise entre 1 et 30 ans.**

Les titres admissibles à ce portefeuille doivent avoir pour note minimale A+ à la date d'achat.

Au 31 décembre 2017, l'encours total des titres de ce portefeuille s'élevait à € 2 083 millions.

PRODUITS DÉRIVÉS

Les risques de marché découlant des opérations de prêt, de financement et d'investissement sont systématiquement couverts par l'utilisation de produits dérivés, conformément à la politique décidée par le Conseil d'administration de la CEB. En tant qu'utilisateur final (*end user*), la Banque ne recourt aux produits dérivés qu'à des fins de couverture.

Au 31 décembre 2017, la distribution des produits dérivés par type de couverture était de 69% pour les émissions obligataires, 26% pour les prêts et 5% pour les titres.

Pour se prémunir contre les risques découlant de ces instruments financiers, la Banque suit des règles de gestion rigoureuses, dont les principes sont présentés dans la note B des états financiers 2017.

Afin de limiter son risque de crédit, la Banque a signé des contrats de collatéraux avec toutes ses contreparties. Ainsi, au 31 décembre 2017, la totalité de l'encours de swaps de la CEB était collatéralisée. Le risque de crédit résiduel, évalué par la somme des valeurs de marché positives non couvertes par des collatéraux reçus, demeure très faible.

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ EN 2017

OPÉRATIONS D'EMPRUNT

Dans le cadre de l'autorisation d'emprunt annuelle fixée par le Conseil d'administration de la CEB, la Banque a contracté des émissions sur les marchés de capitaux internationaux. Au cours de l'exercice 2017, la Banque a emprunté un montant total de € 2,99 milliards, réparti en cinq opérations de financement dont une réouverture d'opération existante d'une durée supérieure ou égale à un an. Ce montant est similaire au volume de financement en 2016, qui avait atteint € 3,14 milliards, réparti en six opérations de financement, dont deux réouvertures d'opérations existantes. Le programme de financement 2017 a répondu à trois objectifs principaux :

- couvrir les besoins induits par l'activité de prêts ;
- permettre à la Banque d'honorer ses échéances de remboursement de dettes ;
- permettre à la Banque de maintenir ses liquidités au niveau fixé par le Conseil d'administration.

Afin de s'assurer durablement des ressources nécessaires au financement de son activité, la Banque continue de combiner des opérations benchmark sur des devises majeures s'adressant à un large panel d'investisseurs institutionnels, et des emprunts dans une devise, ou avec une structure plus spécifique répondant à des demandes particulières.

En 2017, 62,2% des fonds levés par la Banque étaient libellés en dollars US, 16,7% en euros et 21,1% en livres sterling. Ces opérations ont permis à la Banque de diversifier les marchés sur lesquels elle finance ses activités tout en élargissant sa base d'investisseurs.

Deux opérations en USD ont été effectuées en format global pour un montant total de USD 2 milliards : en janvier, une émission benchmark d'un montant de USD 1 milliard avec une maturité de trois ans, puis, en mai, une autre émission de USD 1 milliard avec une maturité de deux ans. En 2017, le marché du dollar US a ainsi été le plus important de la CEB en termes de volumes de financement.

Une opération en euros, la première obligation d'inclusion sociale de la Banque, a été réalisée en avril. Cette émission benchmark, d'un montant de € 500 millions avec une maturité à sept ans, a ainsi fait du marché de l'euro la deuxième place en termes de volumes de financement.

Emprunts lancés en 2017

Date de versement	Date de maturité	Devise	Durée	Montant nominal (en millions)	Chef de file
27/01/2017	27/01/2020	USD	3,0 ans	1 000	Barc/JPM/ RBC/TD
10/04/2017	10/04/2024	EUR	7,0 ans(*)	500	CA/Rabo/ GS/DZ
17/05/2017	17/05/2019	USD	2,0 ans(*)	1 000	BNPP/MS/ NOMURA/ SG
15/09/2017	30/06/2022	GBP	4,79 ans	500	Barc/RBC/ TD
30/10/2017	30/06/2022	GBP	4,67 ans	75	DB/Nomura

() Opérations d'abondement de souche existante*

Pour ce qui est des autres devises, une nouvelle émission à cinq ans d'un montant de GBP 500 millions a été effectuée, et par la suite ré-ouverte pour un montant de GBP 75 millions, portant le total à GBP 575 millions.

La nouvelle ligne 2022 représente la plus grande transaction en livre sterling jamais émise par la Banque.

Après swaps, la totalité des ressources empruntées a été libellée en euros.

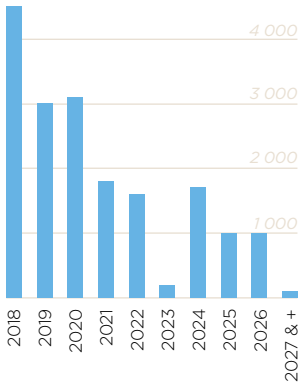
La maturité moyenne des émissions lancées en 2017 était de 3,7 ans contre 6,1 ans en 2016. Le tableau ci-dessus reprend le détail des fonds levés dans leur devise d'origine.

En 2017, 37% des émissions du programme ont été effectuées avec une maturité finale proche de cinq ans ou plus, contre 68,8% en 2016, afin d'assurer le refinancement des prêts de la Banque et de ne pas ouvrir de gap de trésorerie sur les exercices à venir.

Le programme EMTN multidevises a été actualisé en novembre 2016. Le programme dollars australien et néozélandais MTN (programme domestique australien) a été mis à jour en septembre 2015 afin d'adapter le cadre juridique des émissions de la Banque aux évolutions réglementaires des marchés financiers. Le programme ECP (*Euro-Commercial Paper*) de la CEB a été mis à jour en décembre 2017.

Encours de la dette par maturité au 31 décembre 2017

En millions d'euros



ÉVOLUTION DE LA DETTE

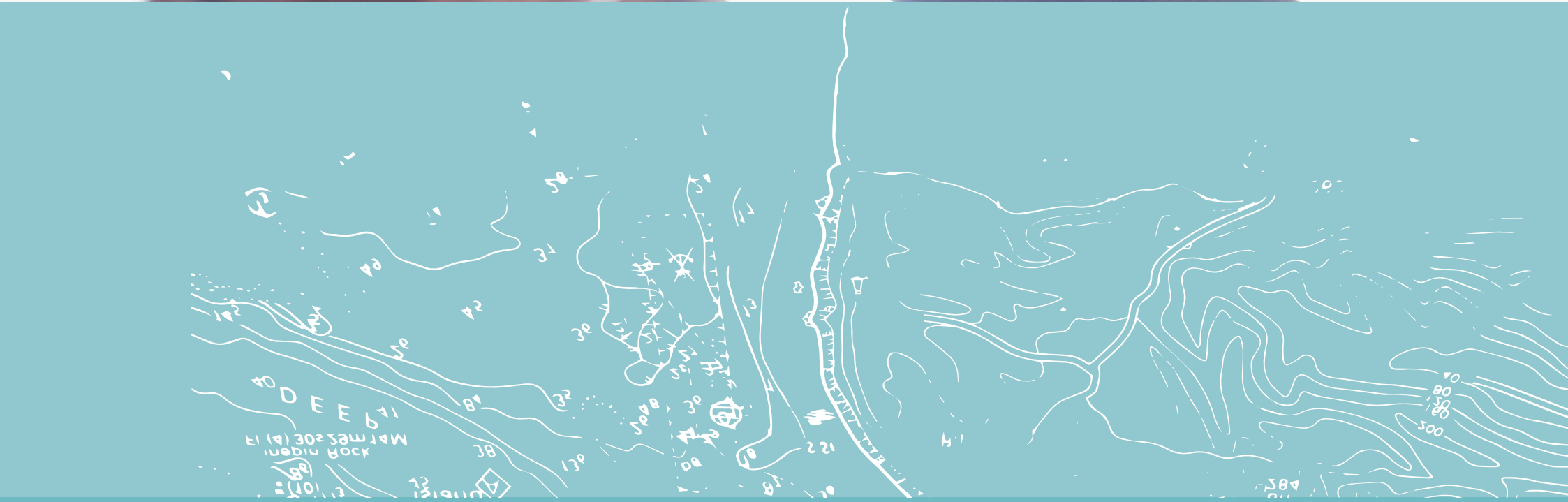
Au 31 décembre 2017, l'encours total de la dette représentée par un titre, hors créances rattachées, s'élevait à € 18,2 milliards, contre € 19,3 milliards l'année précédente.

En 2017, la Banque n'a pas procédé au rachat de sa dette à long terme, ni effectué de remboursement anticipé. La ventilation de la dette en fonction de l'échéance est illustrée dans le graphique ci-contre.



GOUVERNANCE







STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La Banque est organisée, administrée et contrôlée par les organes suivants : le Conseil de direction, le Conseil d'administration, le Gouverneur et le Comité de surveillance.

CONSEIL DE DIRECTION

Le Conseil de direction se compose d'un président (Dominique Lamiot) et d'un représentant de chaque État membre.

Il définit l'orientation générale des activités de la CEB, fixe les conditions de l'adhésion des États, décide des augmentations de capital et approuve le rapport annuel, les comptes et le bilan général de la Banque. Il élit son propre président ainsi que le président du Conseil d'administration et nomme le Gouverneur et les membres du Comité de surveillance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se compose d'un président (depuis le 1er décembre 2017 : Miglė Tuskienė ; jusqu'au 30 novembre 2017 : Joseph Licari) et d'un représentant de chaque État membre.

Il exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil de direction, notamment en matière d'élaboration et de supervision des politiques opérationnelles et d'approbation des projets d'investissement soumis par les Gouvernements des États membres de la Banque. Il vote également le budget de fonctionnement de la Banque.

GOUVERNEUR

Le Gouverneur est le représentant légal de la Banque. Il dirige ses opérations et il est responsable de son personnel (sous la supervision générale du Conseil d'administration).

Le Gouverneur applique les directives du Conseil d'administration en matière de politique financière et représente la Banque dans toutes ses transactions. Il étudie les aspects techniques et financiers des demandes de financement soumises à la Banque et transmet celles-ci au Conseil d'administration.

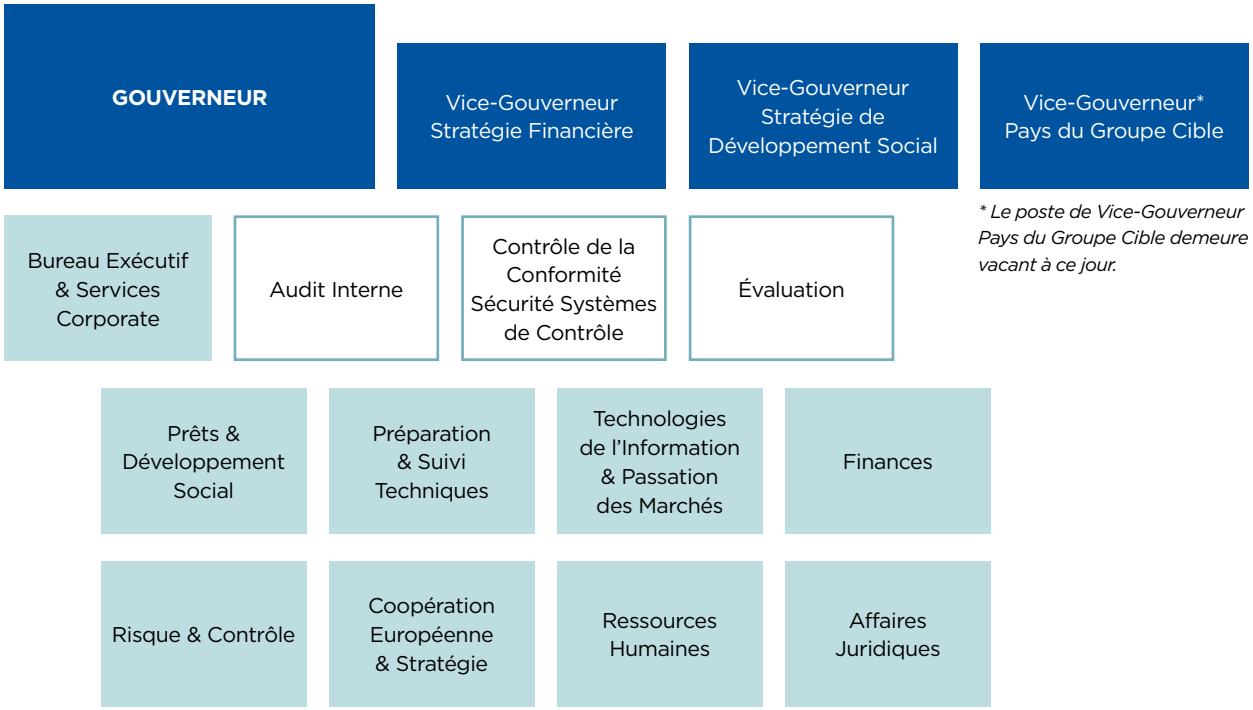
Le Gouverneur est M. Rolf Wenzel. Il est assisté par deux Vice-Gouverneurs : Carlo Monticelli (Stratégie Financière) et Rosa María Sánchez-Yebra Alonso (Stratégie de Développement Social).

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le Comité de surveillance se compose de trois membres nommés par le Conseil de direction. Il vérifie l'exactitude des comptes annuels après leur examen par un auditeur externe.

Le secrétariat des organes de direction, d'administration et de contrôle de la CEB est assuré par le **Secrétariat de l'Accord Partiel** sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (Chef du Secrétariat de l'Accord Partiel : Giusi Pajardi ; Secrétaire Exécutif des organes de la Banque : György Bergou).

ORGANIGRAMME



** Le poste de Vice-Gouverneur Pays du Groupe Cible demeure vacant à ce jour.*

CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ

Au cours des trois dernières années, le Bureau de la Directrice du Contrôle de la conformité (OCCO) a mis en œuvre un plan directeur de réforme, qui comprend notamment la conception et l'application de politiques, la systématisation de l'évaluation des risques de la lutte contre le blanchiment d'argent (LBC) et contre le financement du terrorisme (LFT), la révision des Procédures internes de passation des marchés, l'amélioration des procédures et formulaires internes de l'OCCO, la création d'un programme interne de formation, et l'organisation de manifestations sur l'intégrité en collaboration avec d'autres institutions financières internationales (IFI) afin d'accroître la visibilité de la CEB auprès de ses homologues.

En 2017, l'OCCO a continué à agir essentiellement dans les domaines clés suivants : l'évaluation des risques pour la conformité liés à la LBC/FT, ainsi que d'autres risques relatifs à l'intégrité des contreparties, qui menacent les opérations de la CEB (prêts, emprunts et activités de trésorerie). Pour ce faire, il a conduit des contrôles d'intégrité préalables et participé activement aux réunions du comité supervisant le cycle de projet de la CEB, que ce soit à l'étape d'approbation ou d'examen.

À ces activités s'ajoutent des formations et des actions de sensibilisation qui ont lieu régulièrement, ainsi qu'un cours d'initiation à la conformité à l'intention des nouveaux embauchés. Les sessions de formation organisées par l'OCCO en 2017 ont été consacrées aux risques d'abus de marché, avec la présence d'un intervenant externe.

La formalisation des Procédures internes et du Cahier des charges de l'OCCO est un succès, notamment en raison de l'amélioration considérable des formulaires internes et des systèmes informatiques. La CEB a par ailleurs obtenu en 2017 le statut d'observateur au Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE.





AUDIT INTERNE

L'Audit interne (AI) est une fonction permanente et autonome au plus haut niveau du système de contrôle interne de la CEB. Il vise à garantir au Gouverneur et aux organes de contrôle de la CEB que les activités et les transactions sont correctement effectuées et contrôlées.

Le Cahier des charges de l'Audit interne explique le but, le statut et l'autorité de la fonction d'Audit interne. Afin de garantir l'indépendance et l'objectivité de son travail de vérification, l'Audit interne ne participe à aucune des activités opérationnelles de la Banque.

Il passe en revue les activités de la CEB ainsi que leurs risques inhérents et veille à ce qu'elles respectent les politiques, les procédures et les bonnes pratiques existantes. Il émet également des recommandations pour d'éventuelles améliorations.

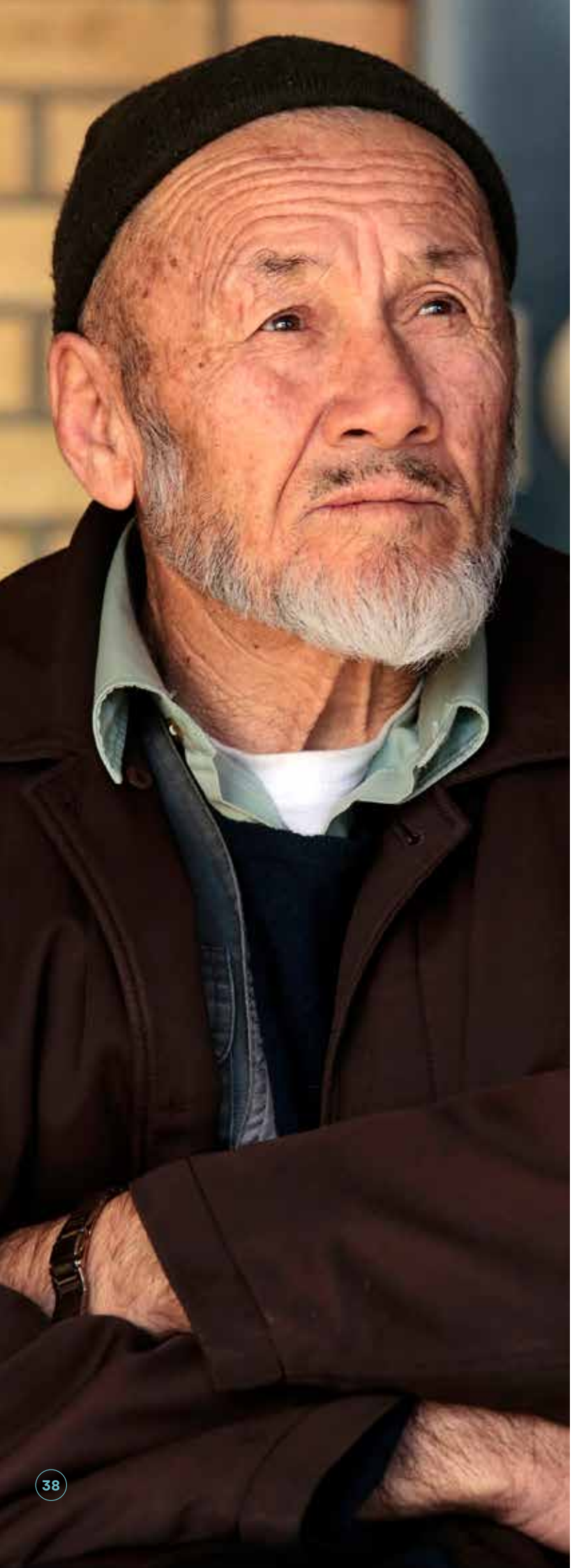
La conduite des missions d'audit suit un programme de travail annuel découlant d'un plan d'audit pluriannuel basé sur les risques.

ÉVALUATION

Le Département Évaluation (DEV) a enregistré des avancées importantes dans le cadre de son programme de travail pour 2017. Plusieurs rapports d'évaluation, dans divers secteurs tels que le logement et la modernisation rurale, ont ainsi été menés à terme. Ces rapports apportent à la CEB une évaluation crédible et objective de la valeur sociale, de l'impact et de la durabilité de ses interventions.

Le DEV a débuté les travaux préparatoires d'une première évaluation à l'échelle de l'institution. Celle-ci lui permettra de contribuer à la future stratégie de la CEB, en s'appuyant sur les données disponibles d'un grand nombre de projets, et en examinant les questions institutionnelles sous-jacentes. Les futurs rapports d'évaluation de haut niveau renforceront le capital de connaissances de la CEB et établiront la base d'une réflexion sur les questions institutionnelles et stratégiques.

Les conclusions et les enseignements issus de l'évaluation sont régulièrement communiqués pour le développement et l'instruction de nouvelles opérations financées par la CEB, dans le but d'assurer l'utilisation des leçons tirées de l'évaluation et d'améliorer les dispositifs de suivi appliqués. Parallèlement à son activité principale d'évaluation, le DEV a mené avec succès des actions de diffusion visant à accroître la visibilité de la CEB et à refléter l'image d'une banque qui associe à des comptes solides et de bonnes pratiques en matière de développement un engagement en faveur de l'apprentissage et de la redevabilité au travers d'une évaluation indépendante.



RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

"Finance durable", "finance à retombées positives" : les mots sont importants. On attend en effet de plus en plus des institutions financières qu'elles soutiennent et encouragent la transition vers une économie durable, apportant ainsi une contribution positive et pérenne à la société. Dans ce contexte, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) donne les orientations à suivre.

En tant que banque de développement social, la CEB prend en compte la RSE dans toutes ses activités. En 2017, elle a franchi une étape supplémentaire en émettant pour la première fois une obligation d'inclusion sociale, pour un montant de € 500 millions, en vue d'amener les marchés de capitaux vers plus de responsabilité sociale.

La CEB a également obtenu en 2017 le statut d'observateur au Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE, qui témoigne de son engagement en faveur de la transparence et de l'intégrité. La CEB a par ailleurs rejoint en 2017 l'Initiative pour l'action climatique au sein des institutions financières, et souscrit ainsi à ses principes qui visent à généraliser la prise en considération du changement climatique dans l'ensemble des activités.

La contribution globale de la CEB à un développement socialement et écologiquement durable est retranscrite dans le Rapport 2017 sur la RSE et l'Index des indicateurs GRI (*Global Reporting Initiative*).

RESSOURCES HUMAINES

Afin d'accomplir sa mission efficacement, la CEB doit recruter et engager du personnel international hautement qualifié et diversifié, tout en restant un employeur de choix pour les professionnels très spécialisés. En parallèle, il est nécessaire qu'elle adopte une vision à long terme concernant les compétences clés que devront posséder ses collaborateurs dans les années à venir. En 2017, dans la continuité d'une évaluation de l'efficacité de l'Institution menée par un consultant externe, la CEB a réalisé une analyse de sa future stratégie en matière de ressources humaines, et continué d'accorder la priorité à la formation et au développement des capacités à diriger de son personnel actuel.



EFFECTIFS

La CEB emploie 200 agents permanents, 91 hommes (soit 46% du total) et 109 femmes (soit 54% du total). Ceux-ci sont répartis en deux catégories : 136 d'entre eux (soit 68%) sont des cadres (76 hommes, soit 56%, et 60 femmes, soit 44%). Les 64 autres agents (soit 32%) constituent le personnel d'appui, composé de 15 hommes (23%) et de 49 femmes (77%). L'âge moyen des agents est de 48 ans, et leur ancienneté moyenne de 12 ans. La Banque continue de s'appuyer sur le haut niveau d'expertise de son personnel, qui dépasse les domaines traditionnels du secteur bancaire tels que la finance, l'économie et la gestion des risques, et s'étend au génie civil, à l'éducation, au logement et à la gestion de projet.

RECRUTEMENT

Le recrutement a été légèrement moins important en 2017 qu'en 2016, avec 13 nouvelles embauches contre 16 l'année précédente. Il s'agit d'un directeur, de 11 cadres et d'un membre du personnel d'appui, représentant 10 nationalités différentes. Parmi ces 13 nouveaux agents, 10 (soit 77%) sont des femmes et 3 sont des hommes. Le nombre de candidatures reçues par la Banque est passé de 1 295 en 2016 à 1 472 en 2017 ; 838 d'entre elles (57%), provenaient d'hommes et 634 (43%), de femmes. Depuis 3 ans, le pourcentage des candidatures féminines à des postes de cadre suit une tendance à la hausse encourageante.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

La CEB s'efforce de garder un personnel compétitif et flexible au moyen d'outils de perfectionnement des compétences. Dans l'ensemble, les membres du personnel ont accès à une formation dans quatre grands domaines : langues, techniques, technologies de l'information et gestion. Une attention particulière a été accordée cette année à la sensibilisation à la sécurité dans le cadre des formations dispensées au personnel effectuant des déplacements, ainsi que des formations techniques collectives interservices.

DIVERSITÉ

Bien que le concept de diversité couvre un large spectre de caractéristiques individuelles et culturelles, la Banque a placé la diversité des nationalités et l'égalité des sexes en tête de ses priorités. En matière de diversité des nationalités, 32 des 41 États membres de la CEB sont ainsi représentés parmi le personnel, ce qui montre que la base géographique de recrutement reste la plus large possible. En ce qui concerne la parité entre hommes et femmes, les femmes sont généralement bien représentées au sein de la Banque, même si des efforts continuent d'être fournis pour accroître leur présence à des postes de direction.

1 472
candidatures

13
embauches
dont 10 femmes

200
employés

46%
d'hommes

54%
de femmes

12
ans d'ancienneté
en moyenne

PASSATION DES MARCHÉS

Le Département de Passation des marchés procède à des examens préalables et à des missions approfondies dans les pays afin de s'assurer que les biens, les travaux et les services ont été fournis de façon responsable et transparente, tout particulièrement du point de vue du traitement équitable, du prix et de l'efficacité. En 2017, pour ce qui est du renforcement des capacités de l'emprunteur à gérer les fonds octroyés par la CEB, des formations sur site consacrées à la sélection et à l'évaluation des soumissions ainsi qu'à l'attribution des marchés ont été organisées en Bosnie-Herzégovine et en Serbie. Le Département de Passation des marchés a également joué un rôle de conseiller dans l'élaboration de l'édition de 2017 des *Conditions de contrat applicables aux travaux de construction* de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC), et a participé à la préparation de la nouvelle méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés (MAPS).

Par ailleurs, les procédures internes de passation des marchés ont été revues en 2017 afin d'encadrer avec plus de force et d'efficacité la passation de marchés de biens, de services et de fournitures par la CEB.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

En 2017, le Département des Technologies de l'information a créé une application bancaire et financière essentielle pour permettre à la CEB de répondre aux exigences de la norme IFRS 9. Cette application a été réalisée grâce à la collaboration étroite de nombreux acteurs, notamment les départements des Technologies de l'information, des Risques et de la Comptabilité.

Un plan directeur pour les technologies de l'information a été élaboré. Ses objectifs sont de garantir la concordance entre l'action du Département des Technologies de l'information et les principaux impératifs liés à la mission de la CEB, de donner des orientations pour la politique du Département jusqu'en 2020 et d'en faire part à tous les acteurs et utilisateurs des technologies de l'information de la CEB.

Conformément à ce plan directeur, le Département des Technologies de l'information a mis en œuvre un programme de gestion et de remplacement des technologies, portant sur le renouvellement des serveurs des centres de données, l'amélioration de la gestion de la mobilité ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures pour les applications.





ANNEXES
PRÊTS ET PROJETS

PROJETS APPROUVÉS par pays

en milliers d'euros

Pays	2017		2016		Total cumulé 2013-2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Albanie					44 630	0,3
Allemagne	200 000	5,1	652 000	18,9	952 000	6,8
Belgique	285 000	7,3			791 400	5,7
Bosnie-Herzégovine			11 000	0,3	88 500	0,6
Bulgarie	20 000	0,5	200 000	5,8	435 000	3,1
Chypre			32 000	0,9	32 000	0,2
Croatie	100 000	2,6			240 000	1,7
Espagne	628 000	16,1	309 000	9,0	1 835 000	13,1
Finlande			140 000	4,1	310 000	2,2
France	255 000	6,5	515 600	14,9	1 518 300	10,8
Géorgie			16 500	0,5	47 443	0,3
Grèce					2 000	0,01
Hongrie			65 700	1,9	192 200	1,4
Irlande	85 000	2,2	200 000	5,8	559 000	4,0
Islande	10 000	0,3			10 000	0,1
Italie	350 000	8,9	150 000	4,3	506 000	3,6
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"			10 000	0,3	115 000	0,8
Lettonie	12 000	0,3			62 000	0,4
Lituanie	35 000	0,9			135 000	1,0
Malte	29 000	0,7			29 000	0,2
Moldova (République de)					49 000	0,4
Monténégro	40 000	1,0			68 000	0,5
Pays-Bas	366 600	9,4	100 000	2,9	466 600	3,3
Pologne	550 000	14,1	486 047	14,1	1 942 713	13,9
Portugal	80 000	2,0	80 000	2,3	175 000	1,3
République slovaque	112 000	2,9	73 000	2,1	879 500	6,3
République tchèque	300 000	7,7	50 000	1,5	720 000	5,1
Roumanie	50 000	1,3			350 000	2,5
Serbie					28 000	0,2
Slovénie	50 000	1,3			145 000	1,0
Suède	200 000	5,1	160 000	4,6	360 000	2,6
Turquie	150 000	3,8	200 000	5,8	910 000	6,5
TOTAL	**3 907 600**	**100,0**	**3 450 847**	**100,0**	**13 998 286**	**100,0**

PRÊTS DÉCAISSÉS par pays et par secteur d'intervention

en milliers d'euros

Pays	2017		2016		Total cumulé 2013-2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Albanie	8 600	0,4	1 500	0,1	14 380	0,1
Allemagne	333 151	14,4			588 551	6,0
Belgique	30 000	1,3	30 000	1,5	475 000	4,9
Bosnie-Herzégovine	10 500	0,5	5 850	0,3	59 500	0,6
Bulgarie	105 000	4,5	45 000	2,2	210 000	2,1
Chypre	23 000	1,0	18 000	0,9	109 000	1,1
Croatie	39 266	1,7	88 456	4,3	254 248	2,6
Espagne	314 500	13,7	380 000	18,7	1 584 500	16,2
Finlande	90 000	3,9	20 000	1,0	250 000	2,6
France	219 770	9,5	263 570	12,9	1 135 181	11,6
Géorgie	1 178	0,1			22 387	0,2
Hongrie	73 050	3,2	25 000	1,2	187 017	1,9
Irlande	30 000	1,3	65 000	3,2	186 000	1,9
Islande	5 000	0,2			5 000	0,1
Italie	75 000	3,3	75 000	3,7	156 000	1,6
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"	24 722	1,1	9 697	0,5	75 104	0,8
Lituanie	30 000	1,3	10 000	0,5	117 000	1,2
Moldova (République de)	6 616	0,3	3 028	0,1	22 511	0,2
Monténégro	10 850	0,4	5 150	0,3	21 750	0,2
Pays-Bas	50 000	2,2			50 000	0,5
Pologne	335 933	14,6	203 054	10,0	1 507 617	15,4
Portugal	5 000	0,2	31 000	1,5	36 000	0,4
République slovaque	70 500	3,1	295 000	14,5	673 000	6,9
République tchèque	135 000	5,9	140 012	6,9	562 563	5,8
Roumanie	49 266	2,1	48 400	2,4	210 507	2,2
Serbie	37 000	1,6	20 750	1,0	116 595	1,2
Slovénie	30 000	1,3			60 000	0,6
Turquie	159 290	6,9	253 500	12,4	1 083 526	11,1
TOTAL	**2 302 192**	**100,0**	**2 036 967**	**100,0**	**9 772 937**	**100,0**

Secteurs d'intervention	2017		2016		Total cumulé 2013-2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables*	86 520	3,8	20 000	1,0	204 020	2,1
Logement pour les personnes à bas revenus	301 642	13,1	101 759	5,0	1 038 320	10,6
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	236 258	10,3	205 146	10,1	1 062 222	10,9
Catastrophes naturelles et écologiques	83 266	3,6	132 582	6,5	562 848	5,8
Protection de l'environnement	193 148	8,4	213 625	10,5	845 148	8,6
Protection et réhabilitation du patrimoine historique et culturel	2 100	0,1	5 000	0,2	21 570	0,2
Santé	79 700	3,5	207 412	10,2	745 927	7,6
Éducation et formation professionnelle	276 572	12,0	227 885	11,2	972 809	10,0
Infrastructures administratives et judiciaires	36 365	1,6	4 120	0,2	113 488	1,2
Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	1 006 621	43,7	919 438	45,1	4 206 585	43,0
TOTAL	**2 302 192**	**100,0**	**2 036 967**	**100,0**	**9 772 937**	**100,0**

NB - Les informations relatives aux montants décaissés se réfèrent au pays où se situe le siège social de l'emprunteur de la Banque et non pas à celui du bénéficiaire final, ce dernier pouvant être établi dans un autre pays. En conséquence, les chiffres du tableau renseignent sur le profil risque des emprunteurs de la Banque et non pas sur celui des bénéficiaires finaux de ses opérations de prêts.

** D'autres secteurs d'intervention peuvent bénéficier tant à l'intégration à long terme des migrants et des réfugiés – ainsi qu'à d'autres personnes vulnérables – qu'aux communautés d'accueil.*

PROJETS APPROUVÉS EN 2017 par contrepartie

en milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Secteur	Montant
Allemagne	Investitions-und Strukturbank Rheinland-Pfalz	Amélioration des infrastructures sociales, particulièrement des logements sociaux et des infrastructures municipales, en Rhénanie-Palatinat.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	50 000
			Logements sociaux pour les personnes à bas revenus	50 000
	Investitionsbank Berlin	Augmentation du nombre et de la qualité de logements temporaires ou permanents mis à disposition des réfugiés ; offre de logements présentant une bonne efficacité énergétique aux personnes à bas revenu, conformément à la législation berlinoise en matière de logements sociaux et de résidences étudiantes.	Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et d'autres groupes vulnérables	32 000
			Logements sociaux pour les personnes à bas revenus	68 000
Belgique	Belfius Bank SA/ NV	Investissements durables dans des infrastructures publiques de qualité dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection de l'environnement dans toute la Belgique.	Éducation et formation professionnelle	60 000
			Protection de l'environnement	40 000
			Santé	100 000
	Société Wallonne du Logement	Amélioration de la performance énergétique des logements sociaux, en vertu du programme d'investissements verts "PIVERT".	Logements sociaux pour les personnes à bas revenus	85 000
Bulgarie	Raiffeisen Leasing Bulgaria	Promotion de la création et du maintien d'emplois viables en Bulgarie, grâce à un accès facilité au crédit-bail pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/ PME).	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	20 000
Croatie	HBOR	HBOR VI : projets d'investissements entrepris par les autorités locales et les petites et moyennes entreprises (PME).	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	30 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	70 000
Espagne	Banco Santander SA	Financement partiel de projets d'investissements productifs éligibles et des besoins en fonds de roulement qui en découlent, pour les TPE/PME établies en Espagne, afin de promouvoir la création et le maintien d'emplois.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
	Instituto de Crédito Oficial	Programme de soutien en faveur de la création et du maintien d'emplois viables en Espagne, qui s'inscrit dans la continuité de trois opérations antérieures.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	300 000
	Nuevo Micro Bank	Financement partiel de prêts de MicroBank aux microentreprises et aux personnes ayant un accès limité au crédit, notamment les immigrés, en vue de créer des emplois et de favoriser la cohésion sociale.	Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables	20 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	80 000
	Patronat Municipal de l'Habitatge de Barcelona	Financement partiel de projets de construction et d'équipement de logements sociaux destinés aux personnes à bas revenu et aux personnes âgées à Barcelone.	Logements sociaux pour les personnes à bas revenus	59 000
	Sociedad de Infraestructuras y Medio Ambiente de Castilla y León S.A. (SOMACYL)	Financement partiel d'investissements visant à promouvoir la mobilité durable et la production d'énergies renouvelables, ainsi que d'investissements en faveur du développement d'infrastructures touristiques rurales durables dans la communauté autonome de Castille-et-León.	Prêt plurisectoriel	69 000
France	Crédit Agricole SA	Développement des territoires régionaux et promotion de la transition énergétique.	Protection de l'environnement	30 000
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	45 000
	Hémisphère SCI	Mise en place de refuges d'urgence et de systèmes de soutien social pour les migrants, les réfugiés et les sans-abris.	Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables	100 000
	Société Générale	Soutien aux investissements du secteur médico-social et de l'enseignement.	Éducation et formation professionnelle	26 400
			Santé	53 600
Irlande	Limerick City and County Council	Revalorisation du paysage urbain afin de revitaliser le centre-ville et de soutenir le développement économique de la ville de Limerick.	Prêt plurisectoriel	85 000
Islande	Municipality Credit Iceland	Financement partiel d'investissements en faveur d'infrastructures municipales dans toute l'Islande.	Protection de l'environnement	5 000
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	5 000
Italie	Cassa Depositi e Prestiti S.p.A.	Financement d'initiatives privées de réparation, de restauration et de reconstruction à la suite des séismes ayant touché le centre de l'Italie dans les régions des Abruzzes, du Latium, des Marches et de l'Ombrie.	Catastrophes naturelles ou écologiques	350 000
Lettonie	Université de Lettonie	Université de Lettonie : lancement de la deuxième phase de transformation du campus de Torņkalns, à Riga, avec la construction de la Maison des Lettres et de la Maison des Sciences.	Éducation et formation professionnelle	12 000
Lituanie	Municipalité de Vilnius	Financement du Programme d'investissement municipal, qui met l'accent sur le cofinancement du programme de développement intégré du territoire (ITDP) et des investissements municipaux connexes en faveur du développement urbain.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	35 000

Malte	Malita Investment P.L.C.	Mise à disposition de logements sociaux pour les groupes les plus vulnérables de la population maltaise.	Logements sociaux pour les personnes à bas revenu	29 000
Monténégro	Investment and Development Fund of Montenegro	Financement partiel d'investissements éligibles de TPE/PME au Monténégro.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	30 000
	Gouvernement	Meilleur accès à long terme à des logements abordables pour 55 foyers monténégrins à revenus bas et moyens.	Logements sociaux pour les personnes à bas revenus	10 000
Pays-Bas	Bank Nederlandse Gemeenten, N.V.	Amélioration des conditions de vie dans les zones urbaines et rurales grâce à des investissements publics dans tous les Pays-Bas.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	300 000
	Fund for Sustainable Foundation Rehabilitation	Soutien aux propriétaires immobiliers touchés par la montée des eaux imputable au changement climatique.	Protection de l'environnement	50 000
	QREDITS	Programme d'octroi de microcrédits aux Pays-Bas.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	16 600
Pologne	Bank Ochrony Środowiska S.A. (BOS)	Investissements engagés par les autorités locales, d'autres entités du secteur public, et des TPE/PME du secteur de la protection de l'environnement ; financement d'investissements productifs en faveur des TPE/PME qui encouragent la création et le maintien d'emplois viables.	Protection de l'environnement	25 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	25 000
	BZ WBK Leasing S.A.	Création et maintien d'emplois viables et saisonniers.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
	Europejski Fundusz Leasingowy S.A.	Appui aux TPE/PME polonaises en matière de création et de maintien d'emplois viables et saisonniers.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
	Pekao Leasing Sp. z o. o.	Création et maintien d'emplois viables et saisonniers.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
	PKO Leasing S.A.	PKO Leasing SME Programme III : création et maintien d'emplois viables en Pologne.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
	SG Equipment Leasing Polska	Création et maintien d'emplois viables et saisonniers grâce au renforcement de la compétitivité des bénéficiaires finaux, à savoir les TPE/PME.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	100 000
Portugal	Gouvernement	Aide au développement de l'agriculture et lutte contre la désertification au Portugal à travers la rénovation et l'agrandissement du réseau d'irrigation.	Catastrophes naturelles ou écologiques	16 000
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	64 000
République slovaque	Région autonome de Trnava	Appui aux infrastructures régionales de la région autonome de Trnava au moyen du financement partiel d'investissements éligibles, et du cofinancement ou du financement relais de sous-projets financés par les Fonds structurels et le Fonds de cohésion de l'Union européenne.	Protection de l'environnement	1 800
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	8 400
			Protection et réhabilitation du patrimoine historique et culturel	1 800
	UniCredit Leasing Slovakia	Soutien aux TPE/PME et aux projets d'investissements entrepris par les autorités locales en République slovaque.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	20 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	80 000
République tchèque	Československá obchodní banka, a.s.	Création et maintien d'emplois viables en République tchèque au moyen du financement partiel d'actifs productifs immobilisés dans les PME ; amélioration des conditions de vie dans les zones urbaines et rurales grâce au financement partiel de projets d'entreprises publiques, privées ou mixtes de transport public.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	70 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	30 000
	Komerční banka, a.s.	Reconstruction des infrastructures publiques en République tchèque : quatrième financement municipal KB.	Protection de l'environnement	20 000
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	80 000
	SG Equipment Finance Czech Republic s.r.o.	Création et maintien d'emplois viables en République tchèque et en République slovaque au moyen du financement partiel d'actifs productifs immobilisés dans les PME ; amélioration des conditions de vie dans les zones urbaines et rurales grâce au financement partiel d'entreprises publiques, privées ou mixtes de transport public.	Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	20 000
			Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	80 000
Roumanie	Raiffeisen Leasing Romania IFN SA	Promotion de la création et du maintien d'emplois viables en Roumanie, grâce à un accès facilité au crédit-bail pour les TPE/PME souhaitant réaliser des investissements productifs dans le but de renforcer leur compétitivité.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	50 000
Slovénie	SID Banka	Amélioration des conditions de vie de la population slovène grâce au financement de la modernisation des zones urbaines et rurales et de projets environnementaux mis en œuvre dans toute la Slovénie.	Protection de l'environnement	25 000
			Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural	25 000
Suède	Municipalité de Göteborg	Rénovation et construction de nouvelles écoles obligatoires dans la ville de Göteborg.	Éducation et formation professionnelle	200 000
Turquie	Türkiye İhracat Kredi Bankası A.Ş. (Türk Eximbank)	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables.	Soutien aux TPE/PME pour la création et le maintien d'emplois viables	150 000
TOTAL				**3 907 600**

NOTES AU LECTEUR

DÉNOMINATION

Depuis sa création en 1956, la Banque a connu trois dénominations successives. Depuis le 1er novembre 1999, elle est connue sous le nom de CEB – Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

ÉTATS MEMBRES

Au 31 décembre 2017, la Banque compte 41 États membres : Albanie, Allemagne, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, "l'ex-République yougoslave de Macédoine", Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova (République de), Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

STATUTS

Les premiers statuts ont été adoptés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 16 avril 1956 (résolution (56)9). Les nouveaux statuts, adoptés par le Comité des Ministres le 16 juin 1993 (résolution (93)22) sont entrés en vigueur le 18 mars 1997 après leur ratification par l'ensemble des États membres.

PAYS CIBLES

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kosovo, "l'ex-République yougoslave de Macédoine", Lettonie, Lituanie, Malte, Moldova (République de), Monténégro, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie.

PROJET APPROUVÉ

Projet présenté au Conseil d'administration qui en a approuvé le financement.

PRÊT DÉCAISSÉ

Prêt effectivement versé au bénéficiaire.

TRANCHE DE PRÊT

Le financement est versé par tranches, selon l'avancement des travaux, jusqu'au montant du plafond autorisé par le Conseil d'administration.

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT

Fraction de projets encore en attente de financement, pour lesquels un contrat-cadre a été signé.

COMPTE DE DIVIDENDES SOCIAUX (CDS)

Abondé pour l'essentiel de la part approuvée par les actionnaires des revenus annuels de la Banque affectés à ce compte, il est utilisé pour financer les subventions destinées aux projets à impact social élevé. Celles-ci peuvent prendre la forme de bonifications d'intérêt, d'aide à l'assistance technique, de garanties de prêt ou de contributions.

ENCOURS DE PRÊTS

Montant total des prêts décaissés et non encore remboursés.

CAPITAL SOUSCRIT

Titres de participation émis par la CEB et souscrits par ses membres.

CAPITAL APPELÉ

Capital total payé et à payer.

CAPITAL APPELABLE

Différence entre le capital souscrit et le capital appelé.

Crédits photos :
Couverture : Amel Emrić. p2 : CEB. p3 : Sylvie Dupic. p8 : PerMicro. p10 : Bank Zachodni. p11 : MicroBank.
p12 : istockphotos. p14 : istockphotos. p15 : Amel Emrić. p16 : Goran Sivački. p17 : istockphotos.
p18 : istockphotos. p19 : Limerick City Council. p20 : UNDP. p22 : istockphotos.
p23 : Departement de Seine-Saint-Denis / Jean-Marc Pettina. p24 : Amel Emrić. p26 : Goran Sivački.
p28 : istockphotos. p32 : istockphotos. p34 : Sylvie Dupic. p36 : MicroBank. p38 : Goran Sivački.
p38 : istockphotos. p40 : Amel Emrić

Design **LUCIOLE** • ISSN : 1563-2598

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Fax : +33 (0)1 47 55 03 38
Swift : CEFPFRPP
www.coebank.org